



À

annexe 80-4

Monsieur Joseph PICO  
Commissaire enquêteur  
Le Casse  
12 chemin De Pierran  
33670 SADIRAC

Objet : Contribution à l'enquête publique  
Réf. : PJ/SB 207

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Comme vous le savez, par courrier du 24 octobre 2019, nous avons reçu l'avis des services de l'Etat, nous vous l'avons communiqué, dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de notre commune.

Faisant suite aux remarques de l'Etat, nous souhaitons informer le public que les arbitrages suivants devront être réalisés :

- pour classer des zones initialement prévues en 1AU en 2AU soumises à modifications simplifiées, voire supprimer ce classement, par rapport à la ressource en eau potable,
- mais également effectuer les suppressions suivantes comme :
  - la suppression de la zone Ngl (qui deviendra Ng),
  - la suppression de la possibilité à changer de destination pour certaines constructions,
- d'apporter des précisions, comme sur :
  - les destinations envisagées pour les autres constructions dont le repérage serait maintenu ou ajouté,
  - les emprises des piscines dans les zones A et N,
- de modifier le règlement concernant l'obligation de réaliser des logements locatifs sociaux comme suit « Pour l'ensemble de la zone : sur une même unité foncière **ou** issue de la division depuis moins de 10 ans d'une même assiette foncière d'origine existante à l'approbation du PLU, toute opération de **4 logements** ou plus ou portant le nombre de logements à **4** ou devra consacrer 70% minimum du nombre de logements total à la création de logements locatifs sociaux ... »,
- et de compléter le document avec des informations diverses pour la bonne prise en compte des risques ou nuisances potentiels (retrait des argiles, points d'eau incendie, etc.).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir informer le public lors de l'enquête que le document présenté devra prendre en considération les modifications demandées par les services de l'Etat, comme indiqué ci-dessus, et que par conséquent, le document final devra intégrer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Pierre JAGUENAUD

